



MINISTRE DE LA SANTÉ ET DU
DÉVELOPPEMENT SOCIAL

DIRECTION NATIONALE DU
DÉVELOPPEMENT SOCIAL (DNDS)



MATRICE DE SUIVI DES DÉPLACEMENTS

ÉVALUATION DES BESOINS MULTISECTORIELS
ENQUÊTES AUPRÈS DES MÉNAGES DÉPLACÉS DANS LES RÉGIONS DE :
MOPTI, DOUENTZA ET BANDIAGARA



Juillet 2023

Les avis exprimés dans ce rapport sont ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), des donateurs et des partenaires. L'OIM croit profondément que la migration humaine et ordonnée est bénéfique pour les migrants et la société. En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale afin d'aider à résoudre les problèmes opérationnels que pose la migration ; de faire mieux comprendre quels en sont les enjeux, d'encourager le développement économique et social grâce à la migration et de préserver la dignité humaine et le bien-être des migrants. Les cartes fournies le sont uniquement à titre illustratif. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur ces cartes peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielles de ces frontières de la part de l'OIM.

Cette évaluation des besoins multisectoriels des déplacés a été réalisée grâce au soutien de Bureau for Humanitarian Assistance (BHA) au Mali.



© 2023 Direction Nationale du Développement Social (DNDS)
Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)

Pour toute information extraite de ce document, qu'elle soit citée, paraphrasée ou utilisée de quelque manière que ce soit, la source doit être mentionnée comme suit : "Source :DNDS, OIM [juillet, 2023], Matrice de Suivi des Déplacements (DTM)".

SOMMAIRE

INTRODUCTION	4
MÉTHODOLOGIE	4
MILIEU DE DÉPLACEMENT ET MOBILITÉ DES MÉNAGES.....	5
PÉRIODE ET FRÉQUENCE DE DÉPLACEMENTS.....	6
ABRIS ET LIEUX D'HABITATION.....	7
EAU HYGIÈNE ET ASSAINISSEMENT	8
ÉDUCATION.....	9
SANTÉ.....	10
CONCLUSION.....	11
ANNEXE	12

INTRODUCTION

La situation sécuritaire dans certaines zones situées au Centre du pays reste toujours une grande préoccupation pour les populations vivant dans ces localités. Les moyens de subsistance des ménages vivant dans ces zones proviennent principalement des activités agrosylvopastorales. Les tensions sécuritaires poussent la plupart à quitter leur zone d'origine et à devenir très vulnérable en milieu urbain. En avril, le rapport DTM avait recensé au total plus de 161 000 PDI à Bandiagara, Douentza et Mopti, soit 42 pour cent du total des PDI enregistrées au niveau national. La majorité des personnes identifiées dans les sites de déplacement et dans les villages sont des enfants mineurs et des femmes.

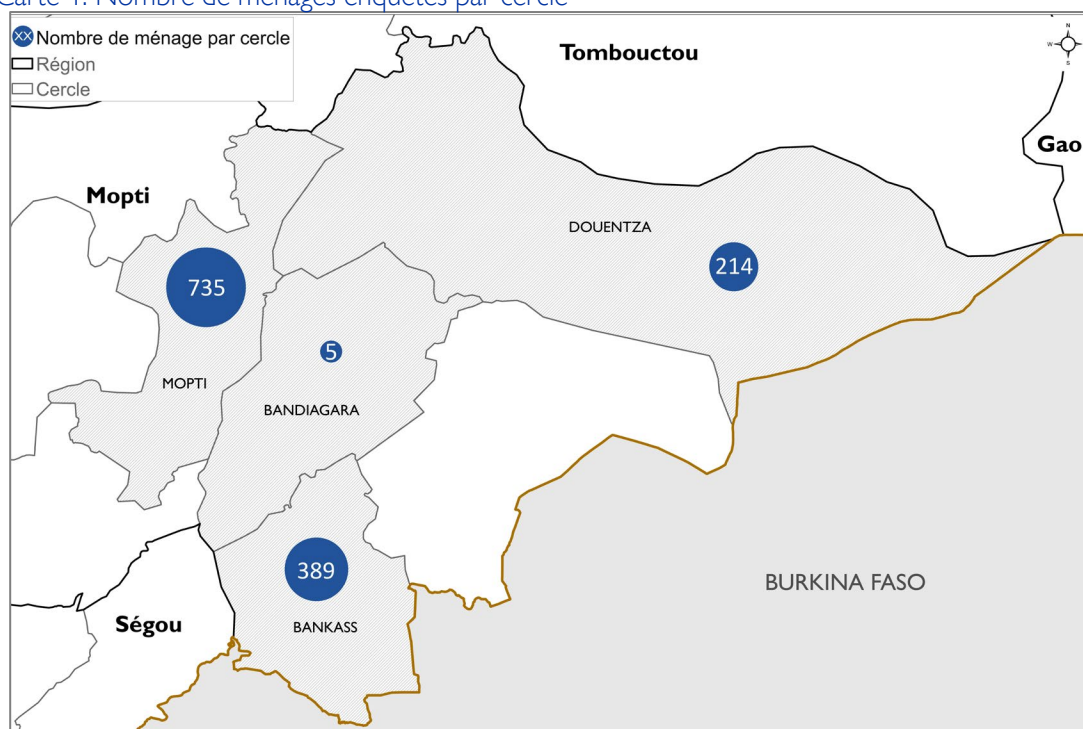
Les acteurs humanitaires et de développement sont mobilisés autour des différentes formes d'assistances à apporter auprès des personnes dans le besoin. Durant le mois de juin 2023, la DNDS en collaboration avec l'OIM a mis en œuvre une enquête ménage dans les régions de Mopti, Douentza et Bandiagara. Elle a touché au total 1343 ménages répartis dans 13 communes. Cette enquête vise à donner une situation détaillée sur les besoins sectoriels des ménages, notamment les besoins en abris et biens non alimentaires, en éducation, en santé et en eau, en hygiène et assainissement.

MÉTHODOLOGIE

L'objectif de l'évaluation multisectorielle est de recueillir des données détaillées sur les conditions de vie et les besoins des populations déplacées dans des lieux particuliers identifiés. La population cible de l'évaluation a été les ménages déplacés vivant dans des camps ou des sites similaires, ou des populations déplacées résidant dans des villages et des quartiers au sein des communautés d'accueil et/ou des zones de retour de la population. Les tailles des ménages déplacés enquêtés sont de 735 dans la région de Mopti, 214 dans la région de Douentza et 394 dans la de Bandiagara. Ils ont été calculés avec un intervalle de confiance de 95 pour cent et une marge d'erreur de 5 pour cent. Le plan de sondage utilisé est la méthode stratifiée avec deux degrés de tirages, représentative au niveau de la région et du milieu de résidence.

Limites : Le contexte de l'évaluation a été marqué par des défis d'accès au terrain et la situation sécuritaire imprévisible. Seuls les sites accessibles au moment de l'enquête ont été couverts dans les différentes communes. L'échantillon a été tiré indépendamment d'une région à une autre. Il est représentatif au niveau de la région. Les analyses au niveau commune ou cercle sont faites à titre illustratif et ne peuvent pas être généralisées sur l'ensemble des ménages de la commune ou du cercle.

Carte 1: Nombre de ménages enquêtés par cercle



MILIEU DE DÉPLACEMENT ET MOBILITÉ DES MÉNAGES

TYPOLOGIE DES SITES

Plus de la moitié des ménages enquêtés (57%) étaient dans des sites en milieu urbain et 43 pour cent en milieu rural. Selon les régions, 81 pour cent des ménages touchés à Douentza et 70 pour cent de Bandiagara étaient en milieu urbain. Dans les communes, les ménages déplacés à Dimbal Habbé, Fatoma, Konna, Koubelwel Koundia, Sio et Socoura, vivaient en milieu rural.

La majorité des ménages enquêtés logeait au sein de la communauté hôte (71%). Le reste (29%) était par contre installé dans des sites spontanés.

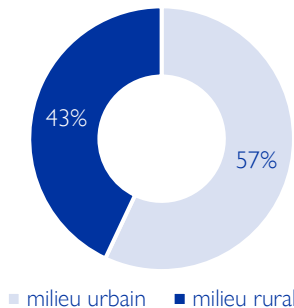
Parmi les sites spontanés, 57 pour cent étaient agglomérés, et 43 pour cent dispersés.

Deux tiers (65%) des ménages enquêtés dans les différentes localités étaient composés majoritairement de filles et de garçons. Les femmes et les hommes représentaient 35 pour cent de la population totale.

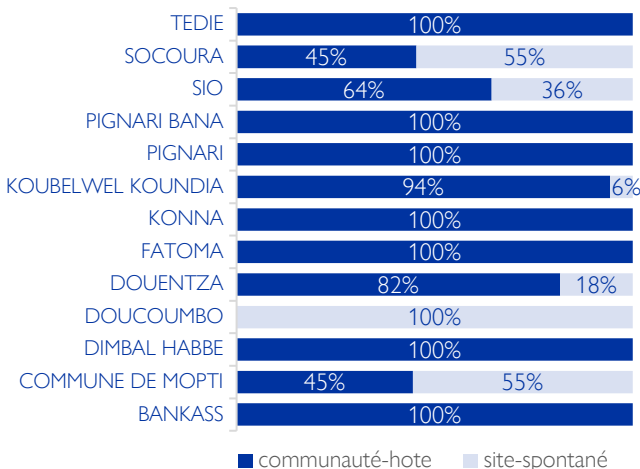
Dans les zones couvertes par l'enquête, deux tiers des ménages ont déclaré avoir quitté leur zone d'origine à cause des conflits armés (62%), notamment ceux originaires des cercles de Niono, Mopti, Bankass et Bandiagara. Les tensions communautaires (38%) ont été également déclarées par certains ménages déplacés, dont une importante partie des localités d'origine étaient principalement situées dans les cercles de Tenenkou, Youarou, Koro, Djenné et Douentza.

D'autres raisons liées aux effets du changement climatique et à des catastrophes naturelles ont été également des causes non négligeables de départ de certains ménages de leur lieu d'habitation habituel.

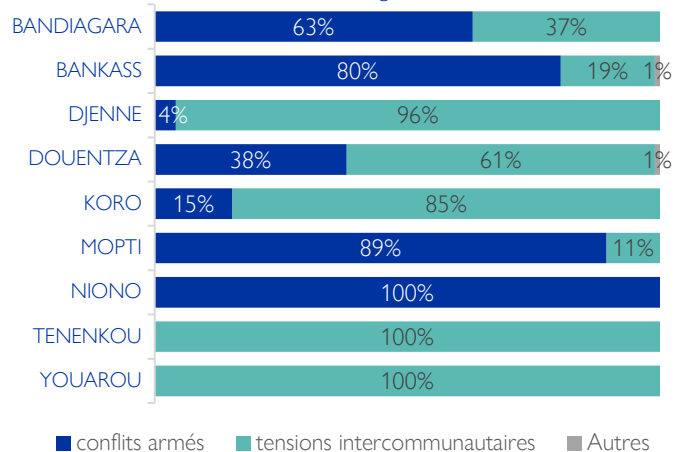
Graphique 1: Environnement du lieu de déplacement



Graphique 2: Type de lieu (ou site) de déplacement par commune*



Graphique 3: Raisons de déplacement des ménages par cercle d'origine*



* L'analyse par commune ou par cercle est présentée uniquement à titre indicatif, la taille de l'échantillon représentatif a été déterminée au niveau de la région (cf. annexe).

PÉRIODE ET FRÉQUENCE DE DÉPLACEMENT

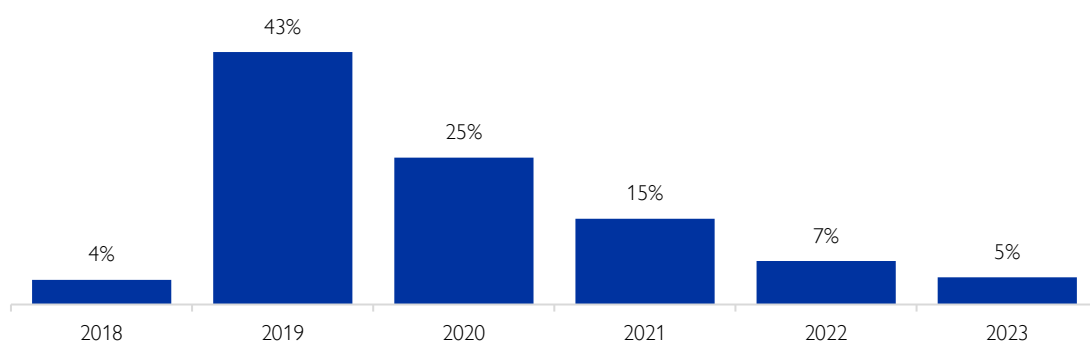
Près de la moitié des ménages (43%) est arrivée dans leurs localités de déplacement en 2019. Contre 40 pour cent qui sont arrivés entre 2020 et 2021, et 12 pour cent entre 2022 et 2023. Dans la région de Bandiagara, la quasi-totalité des ménages enquêtés se sont installés dans leurs sites depuis 2019. De même, dans la région de Mopti, 57 pour cent des ménages enquêtés sont arrivés dans leurs sites en 2019, contre 15 pour cent en 2020, et 20 pour cent entre 2021 et 2023. Les ménages touchés dans la région de Douentza sont principalement arrivés dans leurs sites de déplacement en 2021 (45%), en 2019 (21%), 2020 (15%) et 2022 (17%).

La majorité des ménages enquêtés dans le cercle de Macina, est plus concerné par des déplacements récents (94% des ménages étaient arrivés sur leur lieu de déplacement entre janvier et juin 2023).

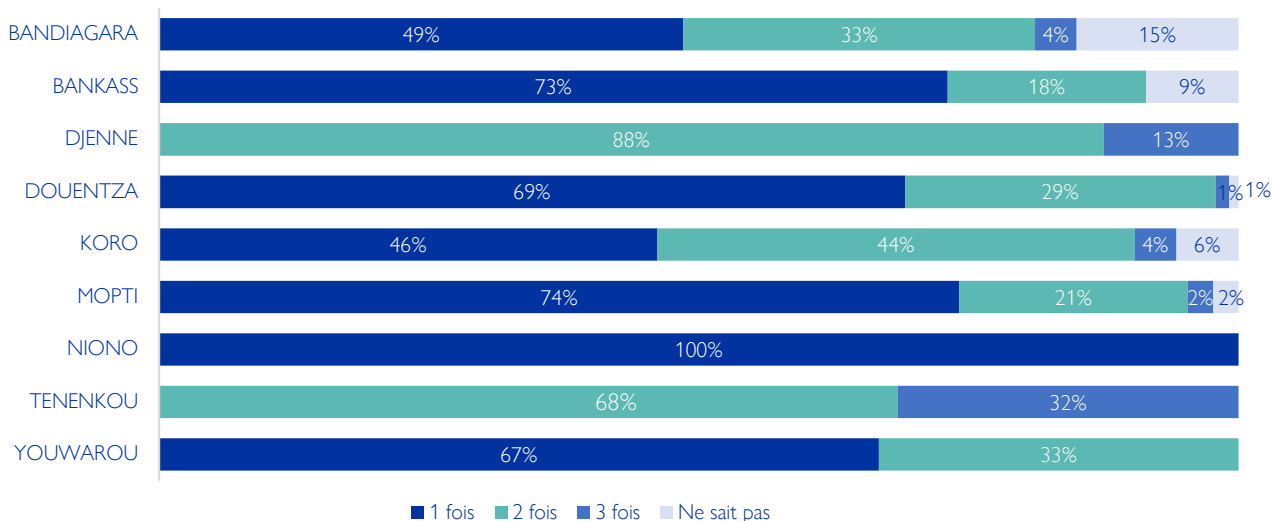
Les résultats de l'évaluation ont montré que plus de la moitié des ménages (62%) sont à leur premier déplacement. Leurs localités d'origine sont majoritairement situées dans les communes de Youwarou, Niono, Mopti, Douentza et Bankass.

Cependant, 28 pour cent des ménages affirment être à leur deuxième déplacement. Ils ont quitté les communes de Tenenkou, Koro et Djenné.

Graphique 4 : Années de déplacement des ménages enquêtés



Graphique 5 : Fréquences de déplacement des ménages par commune d'origine*



* L'analyse par commune ou par cercle est présentée uniquement à titre indicatif, la taille de l'échantillon représentatif a été déterminée au niveau de la région (cf. annexe).

ABRIS ET LIEUX D'HABITATION

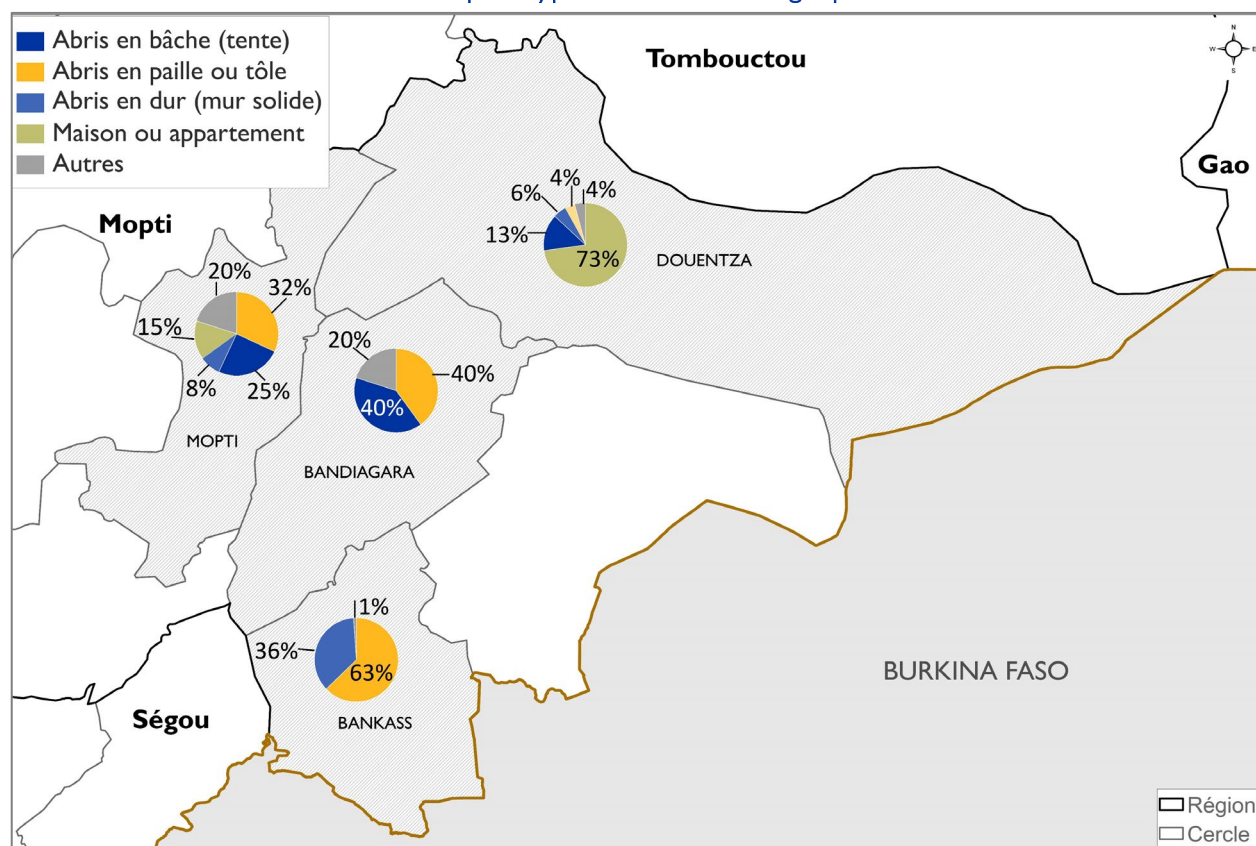
Au cours de l'évaluation, la majorité des ménages (95%) a indiqué loger au moins dans différents types d'abris avec leur famille. Ces abris étaient principalement en paille ou tôle (37%) et en bâche (16%). D'autres vivaient dans des abris en mur solide (maison ou appartement 36%), dans des bâtiments inachevés (ou en ruine 6%).

Cependant, une proportion de 5 pour cent des ménages n'avait pas d'abris au moment de l'enquête. Ces ménages sans abris qui pourraient être très vulnérables se trouvaient principalement parmi ceux enquêtés dans la région de Mopti (spécifiquement dans les communes de Fatoma, Sio et Socoura).

Un peu plus d'un tiers des ménages enquêtés ont affirmé vivre dans des abris en bon état (34%). Cependant, la part la plus importante (66%) avait évoqué certains dommages, notamment au niveau de la toiture (24%, dont 30% et 22% respectivement des ménages enquêtés à Mopti et Bandiagara), des murs (15%, dont 21% à Bandiagara, 13% à Mopti et 11% à Douentza) ou du sol (14%, dont 19% à Douentza et 18% à Mopti). Des cas d'effondrements ont été également évoqués par certains ménages (7%). Les dommages sur les abris étaient plus évoqués par ceux déplacés dans les régions de Mopti (communes de Mopti, Konna, Sio, Fatoma et Socoura), Bandiagara (communes de Dimbal Habré et Doucoumbo) et Douentza (communes de Douentza et Tedié).

Près de la moitié des ménages enquêtés (49%) ont affirmé que le matériel utilisé pour leurs abris pouvait résister aux aléas climatiques (forte chaleur, vent violent, etc.) dans leur localité de déplacement. Cependant, d'autres ménages (47%) avaient indiqué le contraire par rapport à la résistance de leurs abris aux aléas climatiques.

Carte 2 : Principaux types d'abris des ménages par cercles *



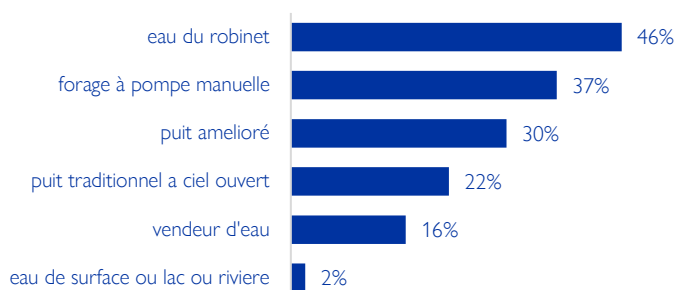
* L'analyse par commune ou par cercle est présentée uniquement à titre indicatif, la taille de l'échantillon représentatif a été déterminée au niveau de la région (cf. annexe).

EAU, HYGIENE ET ASSAINISSEMENT

Une évaluation du secteur de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement dans les sites de déplacement est primordiale afin de mieux améliorer les conditions de vie et la dignité des ménages déplacés dans ces zones. En effet, les résultats de l'évaluation montrent que dans les différentes zones évaluées, les ménages utilisaient plus l'eau du robinet (46%) comme principale source d'approvisionnement. D'autres sources d'approvisionnement telles que les forages à pompe manuelle (37%), les puits améliorés (30%), et les puits traditionnels à ciel ouvert (22%), ont été également mentionnées par les ménages déplacés.

L'analyse par région montre que les puits à ciel ouvert étaient la source d'approvisionnement d'un certain nombre de ménages enquêtés dans les régions de Mopti (27%), de Douentza (18%) et de Bandiagara (60%). Les forages à pompe manuelle ont quant à elle plus été utilisés par les ménages enquêtés dans les régions de Douentza (58% des ménages couverts dans la région), de Bandiagara (32%) et de Mopti (33%).

Graphique 6 : Sources principales d'approvisionnement en eau pour les ménages (choix multiples)



Les ménages qui utilisent les puits améliorés comme source d'eau ont été majoritairement enquêtés dans les régions de Douentza (59%), Bandiagara (49%) et Mopti (12%).

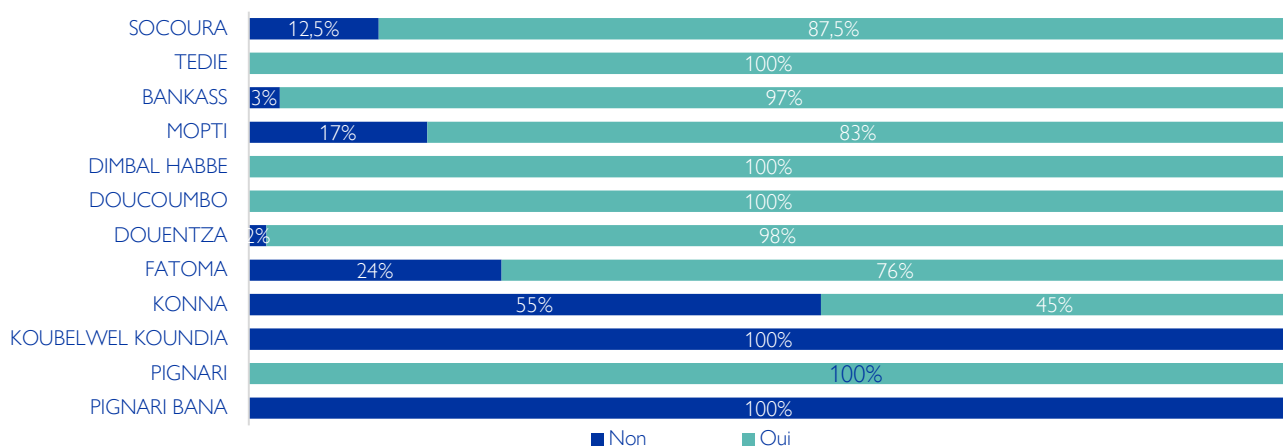
La quantité d'eau moyenne par jour utilisée par les ménages enquêtés pour les besoins domestiques était de 138 litres. Cette moyenne était de 139 litres par jour pour les ménages enquêtés à Bandiagara et 155 litres à Mopti. Quant à la région de Douentza, la moyenne d'eau utilisée (76 litres) par les ménages était inférieure à la moyenne des trois régions.

Sur l'ensemble des trois régions couvertes, la majorité des ménages (77%) n'ont indiqué aucun problème particulier lié à la qualité de l'eau. Cependant, dans certaines zones, quelques ménages étaient confrontés à des problèmes de qualité de l'eau, notamment de l'eau non potable (19%), d'eau trouble ou brune (9%) et de goût (4%).

En fonction des sources d'approvisionnement en eau, le problème de non-potabilité est considérablement observé chez les ménages s'approvisionnant au niveau des puits à ciel ouvert, avec de l'eau de rivière et de l'eau de camion-citerne.

La majorité des ménages enquêtés (88%) avait accès à des latrines dans leurs sites de déplacement, contre 12 pour cent qui n'en avaient pas. Cette proportion de ménages sans accès à des latrines dans leur site de déplacement était installée majoritairement dans les régions de Mopti (communes de Fatoma, Socoura, Sio, Konna et Mopti), Douentza (commune de Koubelwel Koundia) et Bandiagara (Pingari Bana).

Graphique 7 : Accès aux latrines selon la commune d'enquête*



* L'analyse par commune ou par cercle est présentée uniquement à titre indicatif, la taille de l'échantillon représentatif a été déterminée au niveau de la région (cf. annexe).

EDUCATION

Au cours du mois de juin, l'évaluation des besoins des ménages déplacés dans les régions de Mopti, Bandiagara et Douentza, a permis d'avoir un aperçu de la situation du secteur de l'éducation primaire.

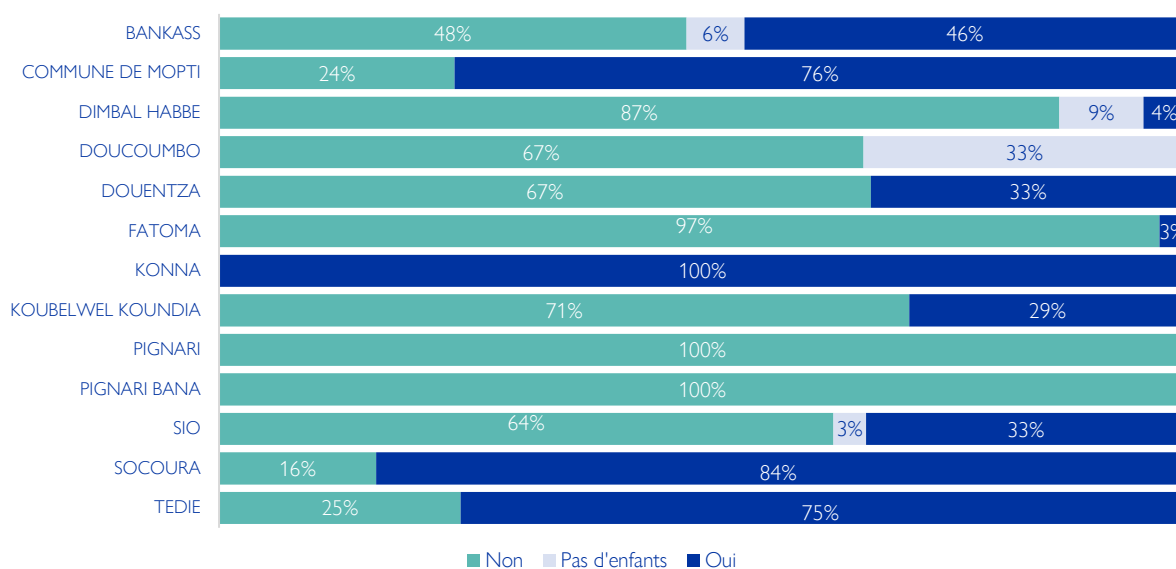
Ainsi, un peu plus de la moitié des ménages enquêtés (55%) ont affirmé que leurs enfants ont accès à une école primaire dans leurs lieux de déplacement. Ces ménages étaient principalement déplacés dans les régions de Mopti (68%), Bandiagara (43%) et Douentza (33%).

Une autre proportion de ménages (43%) a affirmé que leurs enfants ne fréquentaient pas une école dans leur site de déplacement. Ces ménages ont été enquêtés dans quasiment toutes les régions, et majoritairement dans les régions de Douentza (67%; communes de Koubelwel Koundia et Douentza), Bandiagara (51%; communes de Doucoumbo, Dimbal Habbe et Bankass), et Mopti (31%; communes de Fatoma et Sio).

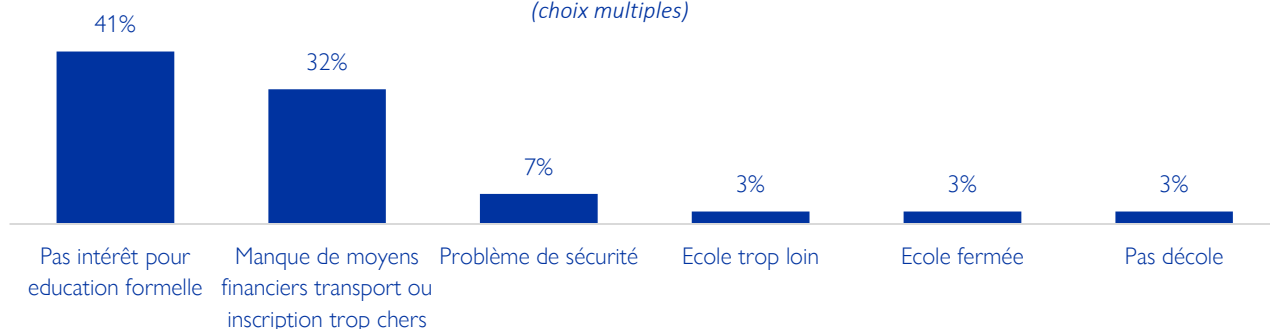
Les raisons de la non-fréquentation des écoles évoquées par les représentants des ménages enquêtés, étaient principalement liées : au manque d'intérêt pour l'éducation formelle (pour la majorité des ménages enquêtés dans la région de Douentza (97%) et pour certains ménages de Mopti (24%) et de Bandiagara (20%)); le manque de moyens financiers (régions de Mopti (37%) et Bandiagara (49%)). Des problèmes liés à la sécurité ont été également évoqués par certains ménages enquêtés (7%), notamment ceux enquêtés dans les régions de Mopti (16%) et Bandiagara (3%).

Avant leur arrivée sur leur lieu de déplacement, 41 pour cent des ménages enquêtés ont affirmé que leurs enfants fréquentaient une d'école avant de quitter leurs localités d'origine.

Graphique 8 : Situation de fréquentation scolaire des enfants de ménage selon la commune*



Graphique 9 : Raisons de non fréquentation des écoles par les enfants des ménages déplacés (choix multiples)



* L'analyse par commune ou par cercle est présentée uniquement à titre indicatif, la taille de l'échantillon représentatif a été déterminée au niveau de la région (cf. annexe).

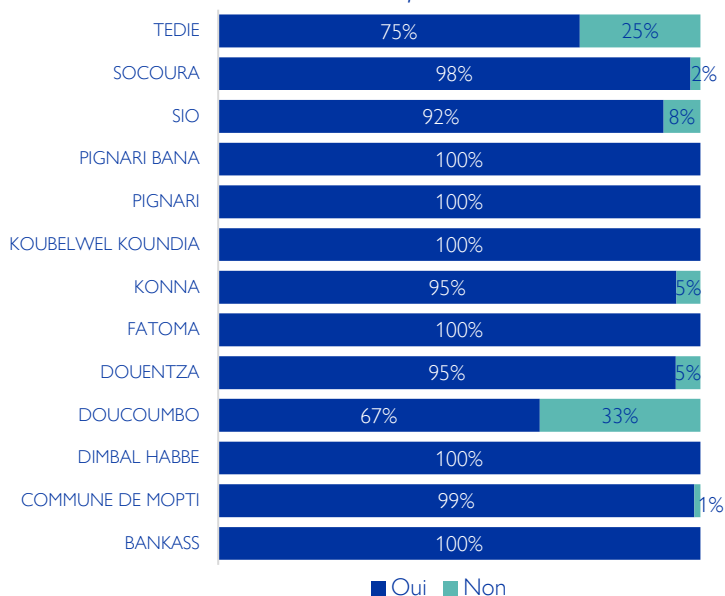
SANTÉ

Parmi les ménages couverts par l'enquête dans les trois régions de Mopti, de Bandiagara et de Douentza, la majorité (98%) avait accès à des services médicaux de base en cas de besoin. Les services de santé disponibles sur les sites de déplacement auxquels les ménages pouvaient avoir accès, étaient les centres de santé (Centre de Santé de Référence (CSREF) ou Centre de Santé Communautaire (CSCOM)). D'autres services sanitaires tels que des hôpitaux et des cliniques mobiles ou privées étaient aussi accessibles dans certains lieux de déplacement. Cependant, d'autres ménages (2%) avaient indiqué quelques problèmes d'accès à des services sanitaires de base dans leur zone de déplacement. Cette proportion était de 5 pour cent dans la région de Douentza et 2 pour cent à Mopti.

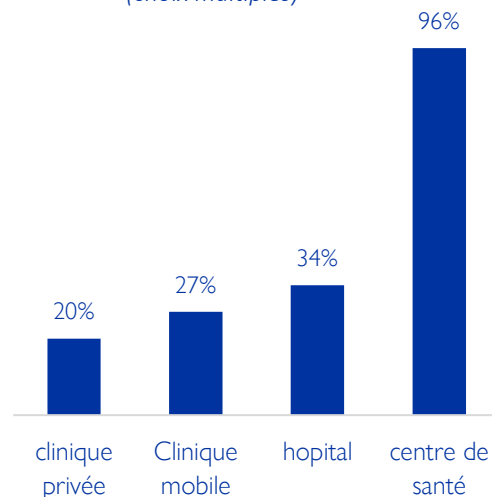
Parmi les sites couverts par l'évaluation, certaines préoccupations sanitaires ont été signalées par les ménages interviewés. Le paludisme (86%) et la fièvre ont été indiqués comme étant les maladies les plus courantes au sein des ménages. D'autres maladies telles que la toux (38%), la malnutrition (27%), le mal de tête (16%), la diarrhée (16%), ont également été mentionnées par les ménages.

En analysant les maladies qui affectent plus les ménages dans les sites de déplacement et les types de services disponibles dans ces sites, il a été noté quelques particularités. En effet, dans les sites où les ménages ont indiqué l'absence totale de services sanitaires, le paludisme (93%) et la fièvre (60%) ont été indiqués parmi les maladies les plus courantes chez les ménages.

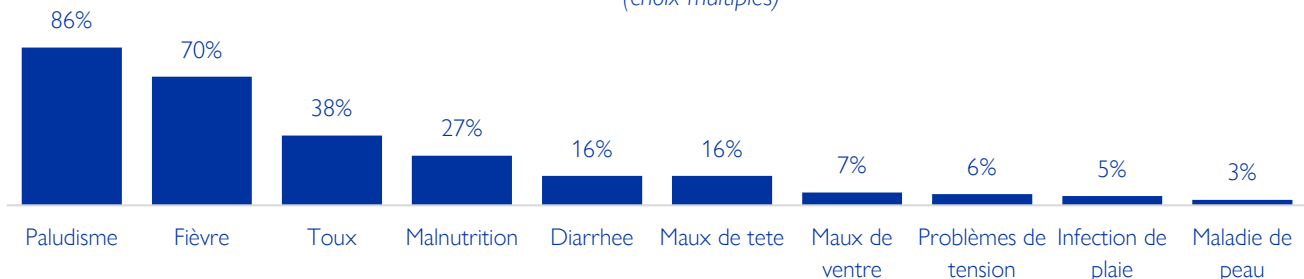
Graphique 10 : Proportion des ménages ayant accès aux services de santé par commune*



Graphique 11 : Types de services de santé disponibles (choix multiples)



Graphique 12 : Proportion des maladies les plus répandues au sein des ménages (choix multiples)



* L'analyse par commune ou par cercle est présentée uniquement à titre indicatif, la taille de l'échantillon représentatif a été déterminée au niveau de la région (cf. annexe).

CONCLUSION

Durant le mois de juin 2023, les équipes DTM ont conduit des enquêtes ménages dans plusieurs sites de déplacement accueillant la majorité des PDI dans les régions de Mopti, Bandiagara et Douentza. L'enquête a touché un échantillon de près de 1 343 ménages qui vivaient dans des zones accessibles au moment de l'évaluation. Cette évaluation avait pour principal objectif de mettre la lumière sur les besoins pressants des ménages vulnérables vivant dans les sites de déplacement. L'évaluation de ces besoins a touché les principaux secteurs de l'intervention humanitaire au Mali.

- Plus de la moitié des ménages (62%) enquêtés a affirmé avoir quitté leur localité d'origine à cause du conflit armé. Des tensions communautaires ont également été évoquées comme raisons de déplacement de certains ménages (38%), notamment ceux originaires des communes de Tenenkou, Youwarou, Koro, Djénné et Douentza.
- Les mouvements de population liés à la crise au Mali restent un phénomène très complexe à suivre. Au-delà de la sécurité, d'autres facteurs économiques et de recherches d'assistances peuvent pousser certains ménages à se déplacer dans la masse globale des PDI dans le besoin urgent. Ainsi, le phénomène de déplacement prolongé dans certaines localités reste un énorme défi pour les acteurs humanitaires et de développement. En effet, la majorité des ménages enquêtés (68%) est arrivée dans les sites de déplacement il y'a plus de trois ans, précisément entre 2019 et 2020.
- Malgré les efforts considérables des acteurs humanitaires pour combler les besoins en abris des ménages vulnérables, le gap reste toujours important dans certaines localités. C'est le cas notamment de ménages déplacés dans la région de Mopti (communes de Socoura, Sio, et Fatoma). Le matériel utilisé dans la conception des abris mérite une attention particulière des acteurs humanitaires qui interviennent dans ce secteur. Certains ménages avaient indiqué l'incapacité de leurs abris à pouvoir résister aux aléas climatiques dans leurs localités de déplacement (42%).
- Les résultats des analyses du secteur de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement, ont montré quelques défis, notamment liés à la potabilité de l'eau, principalement pour les ménages utilisant les puits à ciel ouvert dans les régions de Bandiagara (60%), Mopti (27%) et Douentza (18%). De même, quelques préoccupations surtout liées à l'accès à des latrines dans les sites de déplacement, ont été notées principalement dans les régions de Mopti (communes de Fatoma, Socoura, Sio, Konna et Mopti), Douentza (commune de Koubelwel Koundia) et Badiagara (Pingari Bana).
- L'analyse du secteur éducatif dans certaines localités a montré que certains ménages déplacés dans les régions de Douentza (67%), Bandiagara (51%) et Mopti (31%), avaient affirmé que leurs enfants ne fréquentaient pas une école. Le manque d'intérêt pour l'éducation formelle et le manque de moyens financiers ont été évoqués par les ménages comme principales causes.
- L'analyse des résultats de l'évaluation du secteur sanitaire a montré moins de préoccupation par les ménages enquêtés, car la plupart ont affirmé que leur famille pouvait avoir accès au moins à un service de santé en cas de besoin. Par contre, quelques problèmes d'accès ont été rapportés par certains ménages déplacés dans les régions de Douentza (5%) et Mopti (2%). Le paludisme reste un fléau dans les zones précaires où vivent en général les personnes affectées par la crise.

De manière générale, l'analyse des résultats obtenus à travers cette évaluation des besoins sectoriels dans les trois régions couvertes, montre que certaines régions telles que Mopti (communes de Sio, Socoura, Fatoma, Konna et Mopti) et Bandiagara (communes de Docoumbo, Bankass) méritent une attention particulière de tous les acteurs humanitaires, quel que soit leur domaine d'intervention.

ANNEXE

Tableau 1 : Répartition de la taille de l'échantillon des ménages tirés par région

RÉGION	CERCLE	ECHANTILLON
MOPTI	MOPTI	735
DOUMENTZA	DOUMENTZA	214
BANDIAGARA	BANDIAGARA	5
	BANKASS	389
		394
TOTAL		1343

Les tirages des échantillons sont organisés de façon indépendante d'une région à une autre. Les unités primaires (localités ou villages) sont tirées avec des probabilités inégales et sans remise. La probabilité de sortie d'une localité à chaque tirage est choisie proportionnelle à sa taille exprimée en termes d'effectif des ménages PDI et retournés.

Au deuxième degré, les unités secondaires (ménages PDI), sont tirées avec des probabilités égales et sans remise. Un nombre constant d'unités secondaires est sélectionné dans chaque unité primaire de l'échantillon du premier degré. Les tirages des PDI au sein de chaque localité se fera de façon indépendante c'est-à-dire que le nombre de ménage prévu pour les PDI au sein de la localité sera tirée à partir de la liste des PDI de l'unité primaire.

Ainsi, les données sont représentatives au niveau régional mais ne donnent que des informations à titre indicatif pour les niveaux administratifs plus bas (cercle, commune).

EVALUATION DES BESOINS MULTISECTORIELS À MOPTI, BANDIAGARA ET DOUENTZA

JUILLET 2023



DTM
MATRICE DE SUIVI
DES DÉPLACEMENTS

<https://dnds.ml/>

<https://dtm.iom.int/mali>

*Activités de collecte et d'analyse de données financées
avec le soutien de :*



USAID
FROM THE AMERICAN PEOPLE